

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 13087 du 28 octobre 2014 portant promotion
du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1417288S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse et du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 13086 du 28 octobre 2014 (NOR : INTJ1417242S),

Décide:

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

I. – Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014:

Domenech, Serge Nigend : 110 828

Roy, Nadia Nigend : 122 374

II. – Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014:

Gérard, Thierry Nigend : 129 453

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 octobre 2014.

*Le colonel, commandant par suppléance
la région de gendarmerie de Corse,
commandant par suppléance le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*

A. KERBOULL